

REPERE 11.8.1

EDITION N°1
NP 045/92.VBZ

DATE : LE 27 JUILLET 1992

11.8.1 AEROFAX

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en service opérationnel, dès ce jour, d'AEROFAX.

Le coût de ce service est prise en charge par la F.N.A. à l'exception des coûts de télécommunication qui restent à la charge du demandeur ; pour mémoire, ces derniers correspondent à 1 mn 30 de communication téléphonique normale.

Ce service est réservé aux usagers aéronautiques et nécessite l'utilisation de codes d'accès. Par souci d'homogénéité, ces codes d'accès sont identiques à ceux du magazine METAR.

UTILISATION D'AEROFAX

- composer sur votre téléphone le (16) 61 07 84 85,
- suivre les instructions du guide vocal,
- sur demande du guide vocal, composer votre code d'accès, puis passer en mode relèvé sur votre fax..

Le Directeur

Yves POLLET